



**10<sup>ème</sup> anniversaire de l'expulsion de Saint-Bernard**

**CONTRE LA RÉPRESSION BRUTALE À LA SARKOZY  
POUR LA RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS,**

**MANIFESTATION NATIONALE À PARIS LE 26 AOÛT**

Au mois d'août 1996, des dizaines de familles « sans-papiers » décidaient d'occuper l'Eglise Saint-Bernard pour soutenir leur demande de régularisation. En guise de réponse, le gouvernement de l'époque avait fait appel aux CRS pour les déloger.

L'émoi avait été considérable dans tout le pays. Un important soutien aux sans-papiers s'était exprimé, notamment par d'importantes manifestations.

La CGT s'était jointe activement à ce mouvement, ainsi que d'autres organisations syndicales :

- pour manifester l'indispensable solidarité à l'égard de personnes victimes de comportements inhumains ;
- par ce que le refus de régulariser la situation des immigrés en fait une main-d'œuvre surexploitée, que beaucoup d'employeurs utilisent pour faire concurrence aux salariés français et immigrés en situation régulière.

Ce mouvement avait conduit le gouvernement élu en 1997 à une importante mesure de régularisation de sans-papiers.

Dix ans après, l'actuel gouvernement se livre à nouveau à une véritable chasse à leur rencontre.

Il a fait adopter par le Parlement la réforme du Code d'Entrée et de Séjour des Etrangers (CESEDA), dont l'application dès cet été a provoqué la reconduite à la frontière de beaucoup d'étrangers installés de longue date en France, y compris d'enfants

scolarisés qui n'ont pas connu d'autre pays que la France. Le Ministre Sarkozy ne cesse de tenir des propos menaçants vis à vis des sans-papiers, dont l'objectif évident est de séduire l'électorat d'extrême droite. Pire, il n'hésite pas à passer des paroles aux actes avec la plus grande brutalité, comme dans la récente évacuation par la force publique du « squat » de Cachan.

Le gouvernement et sa majorité défendent une politique dite « d'immigration choisie ». Elle prétend s'appuyer sur le droit de la France à contrôler les flux migratoires. Mais derrière les mots se cache une démarche cynique et sans avenir :

- elle incite l'immigration sur certains créneaux de qualifications professionnelles et participe de ce fait au pillage des compétences du tiers-monde, facteur de sous-développement et d'accélération de l'immigration ;
- elle vise à constituer une concurrence avec les salariés installés en France. Si les syndicats, dans toute l'Europe, ont combattu la directive Bolkestein, c'est bien parce qu'est massivement rejeté le principe d'une concurrence permettant au patronat de s'affranchir des normes sociales.

**Pour la régularisation de tous les sans-papiers, l'arrêt des expulsions et la fermeture des centres de rétention, l'abrogation de la loi CESEDA, le respect par la France des conventions internationales (droit d'asile, droit de l'enfant, droit de vivre en famille, droits des migrants),**

**La CGT appelle les salariés à participer à la manifestation nationale  
à l'appel des anciens de Saint-Bernard  
le 26 août 2006 à 14H00  
de Saint-Bernard à la Place de la République.**